



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 28 mai 2024 — N° 131

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Dominic Laprise.

Mme Dufour (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Cercle de fermières Saint-François.

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'Institut des sciences de la mer de l'Université du Québec à Rimouski.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire du projet du Bâtiment 7.

Mme Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 175^e anniversaire du Barreau du Québec.

28 mai 2024

Mme Prass (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner le Mois du patrimoine philippin.

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise des services de garde éducatifs à l'enfance.

Mme Tardif (Laviolette-Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Denise Tremblay.

Mme Charest (Brome-Missisquoi) fait une déclaration afin de souligner le 125^e anniversaire de la Société d'histoire de Missisquoi et le 60^e anniversaire du Musée Missisquoi.

M. Montigny (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Joséphine Bacon.

M. Bélanger (Orford) fait une déclaration afin de souligner le travail du Centre de pédiatrie sociale en communauté Le Tandem.

À 13 h 54, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

1990

28 mai 2024

Les travaux reprennent à 14 h 05.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 63 Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 63.

Dépôts de rapports de commissions

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 9, 21, 22 et 23 mai 2024, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 56, Loi portant sur la réforme du droit de la famille et instituant le régime d'union. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1600-20240528)

28 mai 2024

Dépôts de pétitions

M. Marissal (Rosemont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 156 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la création d'une faculté de médecine dans l'un des établissements du réseau de l'Université du Québec situé en région.

(Dépôt n° 1601-20240528)

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 181 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'interdiction de l'utilisation des substances polyfluoroalkylées pour protéger l'eau potable et sauver la faune (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 1602-20240528)

Mme Ghazal (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 240 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la gratuité des produits menstruels.

(Dépôt n° 1603-20240528)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

28 mai 2024

Motions sans préavis

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), présente une motion concernant Santé Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec Mme Garceau (Robert-Baldwin), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Lefebvre (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'importante contribution de l'animateur Gino Chouinard, après 21 ans d'animation de Salut Bonjour;

QU'elle reconnaisse que depuis près de 25 ans, à de nombreuses tribunes, il démontre des qualités exceptionnelles de communicateur et une sincère gentillesse envers les téléspectateurs;

QU'elle mette en lumière la grande rigueur avec laquelle il mène toujours ses interventions, autant à la télévision qu'en affaires, le tout avec une bonne humeur contagieuse;

QU'elle note par ailleurs son engagement soutenu envers de nombreuses causes, notamment celle des jeunes en difficulté;

QU'enfin, elle profite de son départ de Salut Bonjour pour le remercier pour son importante contribution au rayonnement de la culture québécoise et lui souhaiter bonne chance pour ses futurs projets.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

28 mai 2024

M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), conjointement avec
Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et
Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la situation des
microdistilleries; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Zaga Mendez (Verdun), conjointement avec M. Bérubé (Matane-
Matapédia), présente une motion concernant l'accessibilité aux marchés des distillateurs;
cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 57, Loi édictant la Loi visant à protéger les élus et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 62, Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure.

Mme Soucy, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'étude des observations, conclusions ou recommandations de la Commission à la suite des consultations particulières et auditions publiques ainsi que des rencontres tenues dans le cadre du mandat d'initiative visant à étudier les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption du consentement.

28 mai 2024

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 53, Loi édictant la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 29 mai 2024, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 17 h 12, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 29 mai 2024, à 9 h 40.

28 mai 2024

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 28 mai 2024, à 11 h 30, au cabinet de la lieutenant-gouverneure, en présence de M. St-Louis (Joliette), le représentant du premier ministre, et de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 208 Loi concernant certaines aliénations relatives à la maison Robert-Jellard

Puis, à 15 h 30, en présence de M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, le représentant du premier ministre, et de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 50 Loi édictant la Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres et modifiant diverses dispositions relatives notamment aux centres de communications d'urgence et à la protection contre les incendies de forêt

Enfin, à 16 heures, en présence de M. Boulet, ministre du Travail, Mme Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel), Mme Tremblay (Hull) et Mme Mallette (Huntingdon), les représentants du premier ministre, de Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), la représentante du chef de l'opposition officielle, et de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 51 Loi modernisant l'industrie de la construction

La Présidente

NATHALIE ROY